

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU MERCREDI 24 AOUT 2016

Président : Mr Pascal RATEAU

Secrétaire(s) de séance : Mr Christian LETEURTRE

Présents : Mmes Dominique ANNET , Aurélie BIDAU, Christelle ROSE, Valérie THORIN  
Mrs Sylvain BOURGEOIS, Armand FANDINO, Christian LETEURTRE, Franck MAIRE,  
Anthony MORAINVILLE, Marc PAPIER, Pascal RATEAU, Michel VALTAT

Absents : Mrs Yann FOUCHER, Pascal LEFEVRE, Gilbert MICHEL (procuration à Mr RATEAU Pascal)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité :

- Le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable Exercice 2015, établi par Nièvre Ingénierie
- Le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif Exercice 2015, établi par Nièvre Ingénierie

ATTRIBUE à l'unanimité une subvention communale aux associations et organismes suivants :

FNACA/ Club Rencontres et Amitiés si l'association perdure/ Tennis de table d'Alligny en Morvan/ La Truite Mouxoise/FC Moux/ Ecole de Foot/ Comité des Fêtes/ Amicale des Sapeurs pompiers de Moux/ Médailles militaires/ Amicale des Chasseurs de Moux/ Lai Vie Haute/ CFA la Noue/ CFA Polyvalent de Marzy/ Club Omnisports des Grands Lacs si le triathlon des Settons a lieu.

Association Auberge du Défant : subvention accordée (1 voix CONTRE)

Syndicat d'Initiative : subvention accordée (1 voix CONTRE)

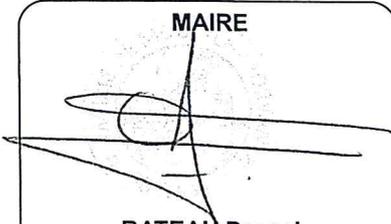
Concernant la REGIE DES EAUX DE MOUX-en-MORVAN :

- VOTE à l'unanimité l'assujettissement à la T.V.A des services d'eau potable et d'assainissement
- DESIGNE à l'unanimité le Directeur de la régie : Mme PAPIER Delphine

Pour extrait :

En Mairie, le 30/08/2016

MAIRE



RATEAU Pascal  
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

- DESIGNNE à l'unanimité les membres du Conseil d'Exploitation : les élus titulaires: Mrs Pascal RATEAU, Armand FANDINO, Franck MAIRE ; les élus suppléants : Mme Aurélie BIDAU, Mrs Sylvain BOURGEOIS, Yann FOUCHER Mrs FERRAND Lancelot et MANTEL Jean-Philippe comme titulaires , Mrs LEON Noël et FERREIRA Manuel comme suppléants.

- REFUSE par 7 voix CONTRE, 4 voix POUR et 2 ABSTENTIONS la demande d'une contribution exceptionnelle formulée par l'association Le Fil d'Ariane.

- APPROUVE à l'unanimité la création de la régie de transport à la demande par la commune et VOTE le prix de vente des tickets : - un Aller-Retour MOUX-AUTUN : 10,00€/pers / - un Aller-Retour MOUX-SAULIEU : 5,00€/pers  
- un Aller-Retour MOUX-MOUX : 1,50€/pers. Le transport se fera 1 vendredi par mois.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal : - des travaux de voirie prévus, notamment à Chassagne et un mur de soutènement à Guise.

- concernant la gestion du cimetière : le devis établi par le SIEEEN est à l'étude.

- concernant l'Agence Postale Communale : ouverture le 5 septembre prochain

- concernant le projet de desserte forestière à Goix : pour la suite de ce dossier, un expert a été contacté.

- concernant le projet de création d'une boucherie : une subvention FISAC a été attribuée.

- de la demande de location de la Salle du Four par l'Association Fovéa, qui souhaite dispenser des séances individuelles de Qi gong (séances collectives à la salle des fêtes depuis juin 2016) : demande à l'étude.

MAIRE



RATEAU Pascal  
Signature et cachet